
CESER	: 5 décembre 2016
Intervention n°	: 12
Document	: Révision de la politique territoriale régionale
Orateur	: René Le Pape

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques.

Avec près de 138 millions d'euros alloués aux territoires pour la période 2017 – 2020, le concours de la politique régionale aux projets de développement local est majeur.

La phase de révision amorcée aujourd'hui par la Région comporte une nécessaire adaptation de la gouvernance de cette politique, en lien avec la nouvelle carte des intercommunalités qui verra le jour le 1^{er} janvier prochain. Elle n'en bouleverse cependant pas l'économie générale et nous redisons ici notre soutien aux cinq thématiques priorisées en décembre 2013.

Dans sa mise en œuvre, l'enjeu des centralités apparaît des plus importants, et cette question fait le lien avec l'avenant porté au Contrat de Plan Etat-Région. La vitalité de nos centres-villes et centres-bourgs nous concerne tous, en ce qu'elle reflète un dynamisme économique et social réparti sur l'ensemble des territoires de notre région.

Une composante retient particulièrement notre attention : celle du maintien et de l'adaptation des TPE, commerçants ou artisans dans les petites centralités. Ils sont indubitablement la marque de l'activité d'un centre-ville et leurs difficultés doivent être appréhendées avec la plus grande attention.

Elles sont nombreuses : déconnection des niveaux de loyers et des revenus d'activité, difficultés à identifier et obtenir des financements, positionnement sur le numérique, et parfois, aussi, un manque de dialogue et de prise en compte de leurs besoins par les collectivités.

En complément, notons que la création ou la reprise d'entreprise est d'autant plus difficile dans ces centralités déjà éprouvées. Aussi est-il indispensable d'accompagner et de conseiller les entreprises et les entrepreneurs pour s'assurer de la réussite des projets portés. Et ceci dans l'intérêt commun des territoires et des entreprises.

Nous souhaitons donc que la politique territoriale régionale et tout particulièrement les crédits nouvellement engagés intègrent pleinement les difficultés des entreprises présentes dans les centralités et puisse également être mobilisés pour accompagner la création et l'installation d'entreprises dans ces mêmes territoires.

Sur tous ces sujets, les chefs d'entreprises et leurs représentants seront aux côtés de la Région, des Pays et des EPCI pour intégrer pleinement la problématique commerciale dans leur projet de développement. Nous avons les compétences et le savoir-faire pour le mener à bien.

Je vous remercie de votre attention.